

# MODE D'EMPLOI : DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE EN LIGNE



1. Connectez-vous sur : [www.irisbox.brussels](http://www.irisbox.brussels) avec la carte d'identité et/ou de séjour électronique.
2. Vérifiez, complétez vos données puis classez les écoles dans l'ordre de vos préférences.
3. Vous recevrez un courriel de confirmation automatique.

Excepté pour l'inscription des frères/des sœurs, considérée comme prioritaire, les demandes d'inscription sont traitées par ordre chronologique dès l'ouverture du formulaire.

Pas de carte électronique ?  
Demandez à un proche !



## Adresses utiles :

### PC/tablettes à disposition :

- ☛ eGuichet de l'hôtel de ville :  
place Van Meenen, 39  
5 tablettes avec lecteurs de carte
- ☛ Conciergeries :  
rue Saint-Bernard, 115  
rue Théodore Verhaegen, 121

### Lieu d'assistance informatique :

- ☛ Atelier du Web  
Rue du Fort, 37

### Les écoles communales :

- ☛ Ecole n°1-2  
Rue de la Perche, 11 / Rue du Fort, 80 A
- ☛ Ecole Ulenspiegel  
Place des Héros, 5
- ☛ Ecole 4 Saisons  
Place de Bethléem, 10
- ☛ Ecole J.J. Michel  
Rue de Bordeaux, 16
- ☛ Ecole Peter Pan  
Rue de la Rhétorique, 13
- ☛ L'École Nouvelle  
Rue de l'Hôtel des Monnaies, 128

**Pour toute information complémentaire :**  
[www.stgilles.brussels](http://www.stgilles.brussels)



Ed.resp. : Jean Spinette, Echevin de l'Enseignement  
Place M. Van Meenen, 39, 1060 Bruxelles  
Illustrations : Yolanda CALLE, artiste saint-gilloise  
Impression : Imprimerie communale

St Gilles Gillis



# INSCRIPTIONS

ÉCOLES COMMUNALES  
MATERNELLES ET PRIMAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



**Exclusivement par Internet**



## QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Tout enfant né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, pour une rentrée dès l'âge de 2 ans et demi en classe d'accueil.  
Les enfants plus âgés peuvent également s'inscrire.

## QUAND S'INSCRIRE ?

Un de vos enfants fréquente  
une école communale de Saint-Gilles?  
Vous êtes prioritaire pour l'inscription  
du frère ou de la sœur.

Les inscriptions auront lieu du **lundi 9 novembre 2020 au dimanche 6 décembre 2020** sur [www.irisbox.brussels](http://www.irisbox.brussels) Tout retard entraînera une perte de priorité ! Une phase test se déroulera du lundi 26 octobre au dimanche 8 novembre 2020.

Vous êtes domicilié/domiciliée à Saint-Gilles ?

Les inscriptions auront lieu du **lundi 4 janvier 2021 dès 8h30 jusqu'au dimanche 31 janvier 2021 à 23h** sur [www.irisbox.brussels](http://www.irisbox.brussels) Une phase test se déroulera du lundi 14 décembre au jeudi 31 décembre 2020.

Vous n'êtes pas domicilié/domiciliée à Saint-Gilles  
ou vous êtes un Saint-Gillois,  
une Saint-Gilloise retardataire ?

Les inscriptions auront lieu à partir du **lundi 22 février 2021 dès 8h30 jusqu'au jeudi 24 septembre 2021 à 23h** sur [www.irisbox.brussels](http://www.irisbox.brussels) Une phase test se déroulera du lundi 8 février au jeudi 18 février 2021

## ET APRES LA DEMANDE D'INSCRIPTION ?

- Immédiatement après l'introduction de la demande, un accusé de réception est notifié par mail au demandeur.
- Dans les jours qui suivent, un mail reprenant le statut de la demande d'inscription est communiqué (excepté pour l'inscription d'un(e) frère/sœur où l'inscription est acquise) :
  - Si une place est disponible dans l'école du premier choix, la demande est validée. La demande d'inscription dans les autres écoles choisies est annulée.
  - Si une place est disponible dans une école autre que le(s) premier(s) choix, l'enfant est inscrit et reste en liste d'attente dans l'(es) école(s) de(s) premier(s) choix.
  - Si l'enfant est en liste d'attente dans toutes les écoles communales de son choix, les parents sont informés via mail de son classement dans chacune de celles-ci.

### FLASH INFO – CRISE SANITAIRE :

**Les séances d'information et les journées portes ouvertes sont annulées**

☛ Pour plus de renseignement à ce sujet : [www.stgilles.brussels](http://www.stgilles.brussels) / [www.facebook.com/communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)

